La semaine dans les kiosques alémaniques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 354

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

les études, le pouvoir financier, le pouvoir social sont autant de sources complémentaires, et général plus fondamentales, de statut et d'identité.
— La famille s'insère dans un tissu de relations sociales et de pratiques culturelles nettement plus étendu que dans les milieux ouvriers.
D'où, dans ces classes « supérieures », autant de barrières, tant au mariage qu'à la procréation (assortis tous deux de multiples condition, psychologiques, matérielles).

La preuve

Des exemples, fondés sur les enquêtes citées plus haut, confirment ce diagnostic, et éclairent d'un jour différent les images de « Temps présent » sur la sexualité ! Sur deux points, parmi d'autres, il est possible de faire une différence nette entre les comportements des milieux favorisés et ceux des milieux moins favorisés.
a) La représentation du rôle féminin (enquête à Zurich). « Grosso modo », trois dimensions du rôle féminin sont diffuses dans notre climat culturel et peuvent être résumées de la façon suivante :
— La dépendance : « Plus que par elle-même, la femme se définit, acquiert son statut et son identité par sa relation à autrui et notamment à son mari ».
— La maternité : « Cette dimension comporte, bien sûr, le devoir de procréation d'abord ; mais plus largement, elle consiste dans la réalisation dans la sphère intime et protégée du groupe familial, dans la solution des tensions accumulées au dehors par les membres de la famille ».
— La sexualité : « La femme doit entrer en contact avec autrui d'abord sur la base de son « être » plutôt que par son action ; autrement dit, c'est son apparence qui règle son degré d'intégration dans le groupe ».
Ce rôle n'est à l'évidence pas admis par la majorité des femmes, ni attendu par la majorité des hommes ; il demeure cependant un modèle dominant. Il est significatif que ces trois normes soient reçues différemment selon les couches sociales : la norme de dépendance de la femme est nettement plus acceptée dans les couches sociales basses (manœuvres, ouvriers qualifiés et employés subalternes) que dans les milieux culturellement et financièrement aisés ; la norme de maternité est, elle, moins reçue chez les femmes appartenant aux milieux sociaux supérieurs par rapport à celles des milieux défavorisés (« dans les milieux populaires, l'exercice d'une profession ne correspond nullement à un affaiblissement de l'adhésion aux normes de maternité ; au contraire, chez les cadres, cet exercice est nettement associé à une moindre propension à accepter le rôle traditionnel de la femme ») ; les variations des normes de sexualité, quant à elles, suivent dans l'ensemble le même modèle que celui observé au chapitre de la maternité.
b) Recours à l'avortement (enquête menée à Genève). Là, les couches populaires se distinguent des couches aisées de deux manières :
— « Premièrement, le recours à l'avortement est quantitativement plus important, au fur et à mesure que les conceptions s'additionnent dans un couple, dans les couches populaires que dans les couches aisées (cela ne veut pas dire que l'avortement soit dans son ensemble plus le fait des couches inférieures que celui des couches supérieures) ».
— « Deuxièmement, l'avortement, dans les milieux aisés, est surtout conjoncturel : il intervient surtout avant que le nombre d'enfants souhaités n'ait été atteint ; au contraire, dans les milieux défavorisés, il est surtout structurel : il intervient une fois que le nombre d'enfants a été atteint, voire dépassé. »

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les Suisses pour le Jura

« La majorité des Suisses pour le canton du Jura », titre le dernier numéro de « Die Weltwoche », s'appuyant sur un sondage d'opinion qu'elle a fait faire au début de février. Mais quelle majorité ? Une majorité minable de 54 %. La charité, quoi... La Suisse du Nord-Est, avec Zurich, dit « non » au 26e canton ; et si 72 % des Romands se prononcent pour l'entrée du Jura dans la Confédération, il s'en trouve encore 16 % qui ne sont pas décidés.
Certes, l'échéance est encore lointaine. Le vote du peuple suisse et des cantons interviendra au plus tôt en 1978. Mais il faudra voter ; on peut le regretter, mais la Constitution le prévoit ainsi. Il reste donc beaucoup à faire d'ici là pour expliquer la cause jurassienne et créer une large majorité qui fasse entrer le canton du Jura par la grande porte. Le Département fédéral de justice et police et le Ministère public, pour leur part, semblent ne pas vouloir tirer à cette corde. Bien au contraire : arrestations spectaculaires, mises au secret, la plupart du temps sans motif sérieux, et parfois pour des affaires qui remontent à plus de deux ans, ne peuvent qu'accréditer la thèse que les Jurassiens ne feront pas de bons Suisses, qu'une bande de terroristes dangereux sévit dans l'ancien évêché de Bâle. Bien entendu, on n'a pas connaissance qu'un anti-séparatiste ait été inquitét par la Police fédérale.
A quel jeu joue donc M. Furgler ?

P.S. — Rappelons que, dans cette perspective de travail, le Parti socialiste jurassien fait appel à la solidarité socialiste romande. Et ce, tout d'abord, en vue de la rédaction de la Constitution jurassienne. Il invite tous les socialistes à lui faire part de leurs suggestions, critiques et propositions quant aux tâches et à l'organisation de l'Etat. La participation de « spécialistes » en droit, en économie, fiscalité, aménagement du territoire, etc., est vivement souhaitée. Adresse utile : Secrétariat du Parti socialiste jurassien, case postale 105, 2800 Delémont 2.